

Rapport annuel 108^{ème}
2016

● Table des matières

Autorités 2016	04
Avant-propos au rapport annuel 2016	05
Bilan	07
Compte de résultat	08
Tableau des flux de trésorerie	09
Etat des fonds propres	09
Annexe aux comptes annuels 2016	10
Compte de résultat par segment	14
Explications relatives au bilan	15
Explications relatives au compte de résultat	17
Rapport de l'Organe de révision	19
Statistiques 2016	21
Répartition des recettes et des dépenses en pourcentage	23
Provisions LCA, Réserves LAMal	24
Budget 2017	25

● Autorités 2016

Comité

	depuis	
Président	jusqu'au 10.06.2016 1992/2002	Moos Hans-Rudolf , Ing. dipl. HTL Schwizergut 10, 8610 Uster, Tél. 044 941 14 65
	Depuis le 11.06.2016	Alois Christ , dipl. Ing. ETH/STV Oltenstrasse 31, 4702 Oensingen, Tél. 062 396 34 34
Vice-président	jusqu'au 11.06.2016 2008	Lang Hans-Peter Oetlistal 19, 8910 Affoltern am Albis, Tél. 079 297 07 31
	2012 Depuis le 21.07.2016	Widmer Werner , Expert-comptable dipl. Etzelstrasse 7, 8832 Wollerau, Tél. 055 416 11 99
Secrétaire	1994	Allemann Konrad , Ing. dipl. ETH/STV Abuss-Strasse 6, 8415 Berg am Irchel, Tél. 052 318 17 61
Autres membres	1993	Agustoni Gabriele , Ing. dipl. ETS/ATS Via Mondacce 40, 6648 Minusio, Tél. 091 743 14 21
	1996	Berli Jörg , Ing. BTP HTL / ing. commercial STV Spitzmattstrasse 17, 5210 Windisch, Tél. 056 442 24 67
	2001	Sommer Rolf , Ing. dipl. HTL/STV Engelbergstrasse 30, 4600 Olten, Tél. 078 680 18 68
	jusqu'au 10.06.2016 2002	Erny Marlyse , Dr. med. Byfangweg 4, 4148 Pfeffingen, Tél. 061 411 78 85
	2002	Marti Mario , Docteur en Droit, avocat Helvetiastrasse 43, 3005 Bern, Tél. 031 371 99 84
	2002	Scheidegger Markus , Manager hospitalier dipl. FH Ahornweg 8B, 3110 Münsingen, Tél. 031 721 14 03

Organe de révision

2004	Ferax Treuhand AG Letzigraben 89, case postale, 8003 Zurich, Tél. 044 404 56 56
------	---

Administration

2015	Kleiner Roland , Directeur
2015	Manga Karim , Chef des Finances, Membre de la Direction
2015	Künzler Martin , Chef des Prestations, Membre de la Direction
2014	Berthier Marylène , Chef Marketing & Administration, Membre des cadres

GALENOS Assurance-maladie et accidents

Militärstrasse 36, case postale, 8021 Zurich

Tél. 044 245 88 88

E-mail: info@galenos.ch

Internet: www.galenos.ch

● Préface du rapport annuel 2016

Le présent rapport annuel vous donne un aperçu chiffré du déroulement des activités de Galenos au cours de l'année 2016.

Le résultat de l'exercice 2016 montre qu'une fixation adaptée des primes se révèle l'approche adéquate pour réussir, quoiqu'il faille considérer l'effet de la prestation comme la clé déterminante du résultat obtenu par l'entreprise. La direction et le comité collaborent étroitement pour générer le meilleur résultat économique dans l'intérêt de GALENOS.

GALENOS n'a pas le droit de s'enrichir. Nos membres doivent se sentir en de bonnes mains, et les activités opérationnelles doivent se poursuivre sans heurts. La direction et le comité doivent favoriser encore une gestion économique des affaires et garantir de la sorte la pérennité de GALENOS dans l'assurance-maladie et accidents.

Je remercie notre directeur et mes collègues au comité du large soutien qu'ils m'ont accordé lors de l'initiation à ma nouvelle fonction de président. La direction et le comité sont motivés. De multiples bonnes idées et projets ont été examinés ces derniers mois, et déjà mis en œuvre pour certains. Je tenais à remercier cordialement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de leurs accomplissements.

Ces deux derniers mois tout spécialement ont demandé un investissement total de chacune et de chacun en raison de l'intérêt notable que la clientèle montre pour GALENOS, qui est par ailleurs très fière des résultats du sondage réalisé par help.ch. Les clientes et les clients ont de nouveau été interrogés dans l'ensemble de la Suisse sur l'amabilité, la compétence, la rapidité du traitement des demandes d'offre et des facturations, tout comme sur la clarté des documents et des polices d'assurance, sans oublier l'impression générale laissée. GALENOS se

classe au 4^e rang, avec une note de 5,2. La distinction de nouveau accordée par Comparis pour l'efficacité de l'administration est venue compléter l'œuvre positive de notre équipe GALENOS.

Au moment de fixer les primes pour l'année d'assurance 2018, nous devons veiller à garantir une couverture des coûts pour tous les produits, compte tenu de la croissance affichée (AOS + 22 % en 2017). Le calcul des primes pour l'année suivante a demandé un grand engagement de la direction comme de la commission des primes, sachant les changements annuels opérés par les offices fédéraux et l'incertitude qui règne sur les augmentations des primes pour l'assurance de base dans toutes les caisses-maladie.

Je vous remercie de l'intérêt porté au rapport annuel et de la confiance que vous témoignez à l'égard de GALENOS cette année aussi.

C'est avec grand plaisir que je vous accueillerai à l'assemblée générale du 10 juin 2017 qui se tiendra à Zurich.

Je souhaite un avenir radieux à GALENOS.



Alois Christ, Président du comité

Zurich, le 30 mars 2017

Bilan

ACTIFS	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF
Placements de capitaux	39 889 570.87	39 751 059.13
Immobilisations incorporelles	14 837.60	14 837.60
Correction de valeur des immobilisations incorporelles	-14 837.60	-14 837.60
Matériel d'exploitation	284 277.70	248 111.40
Correction de valeur du matériel d'exploitation	-244 348.55	-205 890.70
Total actif immobilisé	39 929 500.02	39 793 279.83
Intérêts courus	206 671.00	231 045.00
Compensation des risques	6 465 000.00	7 870 655.00
Comptes de régularisation actifs	184 956.84	203 276.76
Créances	1 818 343.00	2 269 154.30
Liquidités	6 624 179.88	4 049 477.72
Total actif circulant	15 299 150.72	14 623 608.78
TOTAL ACTIFS	55 228 650.74	54 416 888.61

PASSIFS	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF
Assurance-maladie obligatoire des soins LAMal	13 101 389.82	13 234 630.82
Assurance facultative indemnités journalières LAMal	1 124 317.16	793 467.75
Réserves LAMal	14 225 706.98	14 028 098.57
Réserves LCA	1 670 917.72	1 785 128.01
Total capital propre	15 896 624.70	15 813 226.58
Provisions techniques LAMal	13 951 000.00	13 725 658.10
Provision corrections de primes	381 150.00	374 979.00
Provisions techniques LCA	15 487 955.00	15 575 556.20
Provisions non techniques LCA	1 554 614.00	1 954 614.00
Engagements	7 401 051.04	6 578 959.93
Comptes de régularisation passifs	556 256.00	393 894.80
Total fonds de tiers	39 332 026.04	38 603 662.03
TOTAL PASSIFS	55 228 650.74	54 416 888.61

● Compte de résultat

	2016 CHF	2015 CHF
Primes		
Primes indemnités journalières LAMal	406 442.50	456 239.30
Primes AOS LAMal	42 496 314.40	37 082 389.60
Primes LCA	14 551 391.50	14 694 764.55
Total Primes	57 454 148.40	52 233 393.45
Déductions accordées sur primes	-664 792.09	-1 032 309.53
Réduction de primes et autres contributions	4 378 427.90	4 254 911.60
Parts de primes du réassureur	-70 000.00	-70 000.00
Contributions facturées et versées aux assurés	-4 394 707.10	-4 275 342.80
Total produits d'assurance	56 703 077.11	51 110 652.72
Charges de sinistres et de prestation		
Prestations indemnités journalières LAMal	123 476.00	208 397.80
Prestations AOS LAMal (Brut / part. frais / Amortiss. part. frais)	53 013 723.09	49 426 035.71
Prestations LCA (Brut / part. frais / Amortiss. part. frais)	12 449 229.30	12 800 632.35
Autres prestations	257 296.01	224 836.65
Parts de prestations du réassureur	0.00	-58 158.10
Variation des provisions techniques	137 740.70	1 621 107.30
Variation des provisions non techniques	-400 000.00	-1 290 000.67
Variation de la provision correction des primes	6 171.00	56 562.00
Variation des provisions de sécurité et pour fluctuations	0.00	-500 000.34
Total prestations d'assurance	65 587 636.10	62 489 412.70
Compensation des risques	12 957 391.65	15 240 720.00
Total charges d'assurances	52 630 244.45	47 248 692.70
Frais administratifs de personnel	2 104 835.81	2 120 454.61
Frais administratifs de matériel	1 790 951.44	1 518 854.60
Amortissements	38 457.85	36 256.20
Autres résultats d'exploitation et de capital		
Produits du capital	538 410.68	505 625.53
Charges du capital	-234 371.56	-326 132.86
Autres produits d'exploitation	10 636.45	24 130.92
Autres charges d'exploitation	-56 757.26	-53 158.43
Total autres résultats d'exploitation et de capital	257 918.31	150 465.16
Résultat de l'exercice avant impôt sur le bénéfice	396 505.87	336 859.77
Impôts courants sur le bénéfice LCA	-313 107.75	-16 000.00
Résultat de l'exercice	83 398.12	320 859.77

Tableau des flux de trésorerie	2016 CHF	2015 CHF
Résultat annuel	83 398.12	320 859.77
Amortissements/revalorisations		
– Placement de capitaux	191 823.61	281 091.93
– Immobilisations incorporelles	0.00	7 419.00
– Immobilisations corporelles	38 457.85	28 837.20
– Créances	-117 604.30	133 778.60
Augmentation/Diminution		
– Provisions techniques pour propre compte	137 740.70	1 621 107.30
– Provisions non techniques	-400 000.00	-1 290 000.67
– Modification provisions pour correction de primes	6 171.00	56 562.00
– Provisions techniques de sécurité et pour fluctuations	0.00	-500 000.34
Augmentation/Diminution		
– Comptes de régularisation actifs	1 448 348.92	-1 338 802.08
– Créances	568 415.60	-469 832.78
– Comptes de régularisation passifs	162 361.20	53 894.80
– Engagements	822 091.11	1 206 732.88
Flux de trésorerie résultant de l'activité commerciale	2 941 203.81	111 647.61
Augmentation/Diminution		
– Placement de capitaux	-330 335.35	-380 954.71
– Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
– Immobilisations corporelles	-36 166.30	-60 114.90
Flux de trésorerie résultant des investissements	-366 501.65	-441 069.61
Variation des liquidités	2 574 702.16	-329 422.00

Etat des fonds propres	Réserves LAMal CHF	Réserves LCA CHF	Résultat annuel LAMal CHF	Résultat annuel LCA CHF	Total LAMal/ LCA CHF
Fonds propres au 01.01. 2015	13 801 015.92	1 691 350.89	0.00	0.00	15 492 366.81
Résultat annuel	0.00	0.00	227 082.65	93 777.12	320 859.77
Répartition du résultat	227 082.65	93 777.12	-227 082.65	-93 777.12	0.00
Fonds propres au 31.12. 2015	14 028 098.57	1 785 128.01	0.00	0.00	15 813 226.58
Résultat annuel	0.00	0.00	197 608.41	-114 210.29	83 398.12
Répartition du résultat	197 608.41	-114 210.29	197 608.41	-114 210.29	0.00
Fonds propres au 31.12. 2016	14 225 706.98	1 670 917.72	0.00	0.00	15 896 624.70

● Annexe aux comptes annuels 2016

Informations générales

La GALENOS Assurance-maladie et accidents est une association fondée en 1908 par des membres de l'Union Technique Suisse. Le siège social de la GALENOS se situe à Zurich.

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes annuels statutaires ont été établis en conformité avec l'ensemble des règlements SWISS GAAP RPC (en particulier SWISS GAAP RPC 41 pour assureurs incendie et assureurs-maladie) et répondent à la loi suisse. Ils s'appuient sur des valeurs commerciales et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Principes d'évaluation

L'évaluation s'effectue selon des critères uniformes. En général, le principe de l'estimation individuelle des actifs et des engagements s'applique.

Conversion des monnaies étrangères

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. Les valeurs patrimoniales et les engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour à la date de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux cours en vigueur à la date de transaction.

A la date de clôture, les cours suivants ont été appliqués :

– EUR/CHF	1.07
– GBP/CHF	1.25

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués en principe aux valeurs actuelles (valeurs du marché). Les variations de valeur sont comptabilisées en tant que bénéfiques non réalisés, respectivement pertes non réalisées, dans le compte de résultat.

Emprunts

Les emprunts sont des placements à taux fixes telles que les obligations, les emprunts convertibles et les placements similaires, émis dans une valeur nominale en francs suisses ou en monnaies étrangères. L'évaluation s'effectue aux valeurs du marché. Les intérêts courus sont néanmoins comptabilisés séparément dans les comptes de régularisation actifs.

Actions

Entrent dans cette catégorie les titres tels que les actions, les bons de participation, les bons de jouissance et les autres titres similaires. Les participations et les placements collectifs sont comptabilisés séparément.

Les placements détenus par la GALENOS Assurance-maladie et accidents sont en règle générale commercialisables et estimés au cours du marché.

Investissements auprès d'institutions

En raison de l'absence de valeur marchande, ces investissements figurent au bilan à leur valeur d'acquisition. La valeur intrinsèque de ces placements est contrôlée chaque année.

Immobilisations incorporelles

Pour les immobilisations incorporelles, il s'agit d'un logiciel de gestion de temps. Cette immobilisation incorporelle est évaluée à la valeur d'acquisition

déduction faite des amortissements économiques nécessaires.

Les amortissements sont linéaires et se fondent sur la durée d'utilisation économique. Ils ont été calculés comme suit :

– Immobilisations incorporelles 3 ans

La valeur intrinsèque est contrôlée chaque année. En cas de besoin, des amortissements supplémentaires, à la charge du résultat de la période, sont réalisés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent majoritairement de mobilier, d'équipements et comprennent également l'infrastructure informatique. L'estimation des immobilisations corporelles s'effectue à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiques nécessaires. Les amortissements sont linéaires sur la durée d'utilisation économique du bien. La durée a été fixée comme suit :

– Mobilier et équipements 2 à 5 ans

– Informatique 3 ans

La valeur intrinsèque est contrôlée chaque année. En cas de besoin, des amortissements supplémentaires, à la charge du résultat de la période, sont réalisés.

Créances

Les créances envers des tiers tels que preneurs d'assurance, organismes d'assurance, réassureurs, cantons et autres sont comptabilisées au bilan à leur valeur nominale et les corrections de valeurs qui s'avèrent nécessaires prises en compte adéquatement.

Liquidités

Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale. Elles englobent les fonds de caisse ainsi que les avoirs bancaires et postaux découlant de l'activité commerciale.

Provisions techniques

Les provisions techniques sont réparties selon les opérations relevant de la LAMal et de la LCA.

Des provisions sont constituées pour tous les sinistres intervenus jusqu'au jour de clôture. Elles représentent une estimation de tous les paiements restant à effectuer pour ces sinistres et des frais de traitement de dossier. Les processus mis en place pour le calcul des provisions techniques reposent sur des méthodes mathématiques et statistiques reconnues ainsi que sur les connaissances d'experts en règlement de sinistres. Sont entre autres également prises en compte, les expériences des années précédentes ainsi que les perspectives futures. Une provision pour sinistres aussi proche de la réalité que possible est souhaitée.

Provisions pour corrections de primes

Selon l'art 106a LAMal, un versement unique de CHF 33.00 doit être versé dans un fonds pour les assurés AOS. La caisse-maladie et accidents GALENOS finance ce versement (approuvé par l'Office fédéral des assurances sociales) au moyen des réserves. La provision constituée pour la première fois en 2014 a dû être augmentée pendant l'exercice 2016 suite à la croissance du nombre des assurés.

Provisions techniques de sécurité et pour fluctuations

Ces provisions sont constituées pour les incertitudes liées à l'estimation des risques. Elles sont calculées chaque année par l'actuaire responsable. Le montant de ces provisions correspond au dommage estimé en cas d'événement majeur (épidémies p. ex.).

Provisions non techniques

Il s'agit ici de provisions pour d'autres risques liés à l'exercice d'une activité d'assurance.

Engagements

Les engagements vis-à-vis de tiers tels que preneurs d'assurance, organismes d'assurance, réassureurs, cantons et autres sont inscrits à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les comptes de régularisation comprennent le montant estimé relevant de la compensation des risques compte tenu de la fluctuation effective du nombre d'assurés, de la modification de la structure liée à l'âge et des indications provisoires par assuré, ainsi que les intérêts courus des placements de capitaux. Ils contiennent également les charges et les produits à délimiter périodiquement.

Gestion des risques et contrôle interne

La GALENOS Assurance-maladie et accidents est exposée aux risques suivants :

Risque de placement

Avec ses placements de capitaux, la GALENOS Assurance-maladie et accidents est exposée aux risques des marchés (risque de fluctuation du taux

d'intérêt, risque de fluctuation de cours et risque de change).

Risque lié à l'activité

La structure des assurés ainsi que les risques techniques qui en résultent influencent significativement le résultat de la GALENOS Assurance-maladie et accidents.

Risque lié au contexte de l'activité

La GALENOS Assurance-maladie et accidents se situe dans un contexte réglementé qui dépend fortement de l'évolution juridique et des prescriptions de l'autorité compétente. Celles-ci peuvent avoir une influence déterminante, non seulement sur les primes, mais aussi sur les prestations. Les risques sont ainsi directement liés à l'activité.

Risques opérationnels

Ce risque englobe la sécurité informatique, les risques liés au personnel, les risques juridiques et les processus commerciaux.

La GALENOS Assurance-maladie et accidents dispose d'une gestion des risques axée sur les risques mentionnés ci-dessus. Les risques identifiés sont contrôlés de manière périodique et systématique. Ils sont également estimés selon leur probabilité de survenance et leurs répercussions. Le Comité décide de mesures appropriées pour éviter, atténuer ou répercuter de tels risques. Les risques encourus sont continuellement surveillés.

Afin de garantir la conformité de la clôture annuelle de la GALENOS Assurance-maladie et accidents avec les normes comptables en vigueur ainsi que la régularité du rapport de l'entreprise, le Comité a pris des dispositions internes appropriées. Celles-ci portent sur des systèmes comptables modernes, des procédures adéquates, l'établissement de la clôture annuelle et des reportings réguliers.

Durant l'année commerciale écoulée, le Comité n'a identifié aucun risque qui pourrait entraver de manière durable ou significative la fortune, les revenus et la situation financière de la GALENOS Assurance-maladie et accidents.

Autres informations

Actifs mis en gage et engagements de leasing non portés au bilan

Il n'existe aucun actif mis en gage ni aucun engagement de leasing.

Transactions avec des personnes et des sociétés proches

Néant.

Créances et engagement éventuels

Aucune créance ou engagement éventuel connus.

Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement postérieur à la clôture des présents comptes annuels le 20.03.2017 pouvant avoir exercé une influence significative sur les comptes annuels dans leur ensemble n'a été constaté.

Nombre de collaborateurs	2016	2015
Nombre d'emplois à plein-temps en moyenne annuelle	16	15

Honoraire de l'organe de révision

– Prestations liées à la révision	CHF 72 914.70
– Autres prestations (Tax 2011 – 2015)	CHF 11 797.20

● Compte de résultat par segment

	LAMal 2016 CHF	LCA 2016 CHF	LAMal 2015 CHF	LCA 2015 CHF
Primes acquises pour propre compte	42 889 293.41	13 813 783.70	37 417 865.42	13 692 787.30
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-53 398 659.42	-12 451 235.98	-49 786 329.07	-12 815 415.34
Variation des provisions techniques	-225 341.90	87 601.20	-548 320.10	-1 129 349.20
Variation de provisions non techniques	0.00	400 000.00	0.00	1 290 000.67
Variation de provisions de sécurité et pour fluctuations	0.00	0.00	0.00	500 000.34
Compensations des risques	12 957 391.65	0.00	15 240 720.00	0.00
Charges d'exploitation pour propre compte	-2 217 984.12	-1 716 260.98	-2 123 959.62	-1 551 605.80
Autres produits d'exploitation	5 850.05	4 786.40	14 478.55	9 652.37
Autres charges d'exploitation	-31 216.49	-25 540.77	-31 895.06	-21 263.37
Résultat d'exploitation	-20 666.82	113 133.57	182 560.13	-25 193.03
Produits des placements de capitaux	364 317.51	174 093.17	312 421.65	193 203.88
Charges de placements de capitaux	-146 042.28	-88 329.28	-267 899.13	-58 233.73
Résultat des placements des capitaux	218 275.23	85 763.89	44 522.52	134 970.15
Résultat avant impôts	197 608.41	198 897.46	227 082.65	109 777.12
Impôts sur le bénéfice	0.00	-313 107.75	0.00	-16 000.00
Résultat de l'exercice	197 608.41	-114 210.29	227 082.65	93 777.12

Explications relatives au bilan

Placements de capitaux	Obligations CHF	Actions CHF	Liquidités CHF	Placements auprès d'institutions CHF	Total CHF
Valeur du marché au 31.12.2014	33 091 451.21	534 024.31	5 264 313.83	761 407.00	39 651 196.35
Valeur du marché au 01.01.2015	33 091 451.21	534 024.31	5 264 313.83	761 407.00	39 651 196.35
Entrées	995 550.00	113 857.18	4 397 780.27	0.00	5 507 187.45
Sorties	-3 833 796.26	-134 940.55	-1 179 269.97	0.00	-5 148 006.78
Variation des valeurs du marché	-180 028.95	-79 288.94	0.00	0.00	-259 317.89
Valeur du marché au 31.12.2015	30 073 176.00	433 652.00	8 482 824.13	761 407.00	39 751 059.13
Valeur du marché au 01.01.2016	30 073 176.00	433 652.00	8 482 824.13	761 407.00	39 751 059.13
Entrées	1 906 853.25	278 164.02	5 823 479.07	0.00	8 008 496.34
Sorties	-3 986 719.00	-270 620.69	-3 470 308.30	0.00	-7 727 647.99
Variation des valeurs du marché	-185 993.25	45 004.67	-1 348.03	0.00	-142 336.61
Valeur du marché au 31.12.2016	27 807 317.00	486 200.00	10 834 646.87	761 407.00	39 889 570.87

Les placements sont réalisés en tenant compte du règlement de placement de la GALENOS Assurance-maladie et accidents.

Immobilisations incorporelles/ corporelles	Immobilisations incorporelles CHF	Immobilisations corporelles		Total CHF
		Mobilier CHF	Informatique CHF	
Valeur comptable 31.12.2014	7 419.00	6 017.00	4 926.00	18 362.00
Valeur d'acquisition 01.01.2015	14 837.60	41 644.80	146 351.70	187 996.50
Entrées	0.00	29 581.45	30 533.45	60 114.90
Sorties	0.00	0.00	0.00	0.00
Etat au 31.12.2015	14 837.60	71 226.25	176 885.15	248 111.40
Correction de la valeur cumulée au 01.01.2015	7 418.60	35 627.80	141 425.70	177 053.50
Amortissements budgétisés	7 419.00	20 472.40	8 364.80	28 837.20
Etat au 31.12.2015	14 837.60	56 100.20	149 790.50	205 890.70
Valeur comptable nette 31.12.2015	0.00	15 126.05	27 094.65	42 220.70
Valeur comptable nette au 01.01.2016	0.00	15 126.05	27 094.65	42 220.70
Valeur d'acquisition 01.01.2016	0.00	71 226.25	176 885.15	248 111.40
Entrées	0.00	30 165.85	6 000.45	36 166.30
Sorties	0.00	0.00	0.00	0.00
Etat au 31.12.2016	0.00	101 392.10	182 885.60	284 277.70
Correction de la valeur cumulée au 01.01.2016	0.00	56 100.20	149 790.50	205 890.70
Amortissements budgétisés	0.00	28 048.30	10 409.55	38 457.85
Etat au 31.12.2016	0.00	84 148.50	160 200.05	244 348.55
Valeur comptable nette au 31.12.2016	0.00	17 234.60	22 685.55	39 929.15

Dans l'exercice annuel courant, des investissements ont été effectués essentiellement dans le domaine informatique.

Créances	31.12.2016 CHF	31.12.2015 CHF	Variation CHF
Primes preneur d'assurances	1 093 508.08	1 079 220.83	14 287.25
Participations aux coûts du preneur d'assurance	271 588.61	229 192.50	42 396.11
Corrections de valeurs	-201 174.30	-318 778.60	117 604.30
Réassurance	0.00	0.00	0.00
Services étatiques	654 420.97	1 279 519.57	-625 098.60
Autres créances	0.00	0.00	0.00
TOTAL	1 818 343.36	2 269 154.30	-450 810.94

Le remboursement de prestations de la part du réassureur est calculé chaque année sur la base des sinistres enregistrés.

Liquidités	31.12.2016 CHF	31.12.2015 CHF	Variation CHF
Caisse	1 414.50	1 799.10	-384.60
PC 80-1209-0	6 399 125.60	3 945 304.64	2 453 820.96
PC 87-129714-4	223 666.23	102 134.88	121 531.35
ZKB 1100-3495.002	-26.45	239.10	-265.55
TOTAL	6 624 179.88	4 049 477.72	2 574 702.16

Provisions techniques LAMal	Cas d'assurés non résolus			Total CHF
	Indemnités journalières CHF	AOS CHF	Provisions vieillessement CHF	
Etat au 31.12.2014	40 900.00	12 683 000.00	510 000.00	13 233 900.00
Constitution	0.00	562 658.10	0.00	562 658.10
Dissolution	-20 900.00	0.00	-50 000.00	-70 900.00
Etat au 31.12.2015	20 000.00	13 245 658.10	460 000.00	13 725 658.10
Constitution	0.00	275 341.90	0.00	275 341.90
Dissolution	0.00	0.00	-50 000.00	-50 000.00
Etat au 31.12.2016	20 000.00	13 521 000.00	410 000.00	13 951 000.00

Provisions techniques LCA	Cas d'assurés non résolus CHF	Provisions vieillessement CHF	Antiselection CHF	Provisions Sécurité/ fluctuation CHF	Total CHF
Constitution	661 627.20	650 000.00	100 000.00	0.00	1 411 627.20
Dissolution	0.00	-282 278.00	0.00	-500 000.34	-782 278.34
Etat au 31.12.2015	4 463 627.20	5 523 466.00	100 000.00	5 488 463.00	15 575 556.20
Constitution	1 128 156.65	120 000.00	0.00	0.00	2 328 156.65
Dissolution	-186 442.85	-133 974.00	0.00	0.00	-320 416.85
Etat au 31.12.2016	4 390 000.00	5 509 492.00	100 000.00	5 488 463.00	15 487 955.00

La dissolution des provisions de vieillissement est due aux rabais octroyés durant l'exercice pour l'assainissement du produit HOPITAL selon l'âge d'entrée.

Engagements	31.12.2016 CHF	31.12.2015 CHF	Variation CHF
Prestations d'assurances	255 048.75	228 636.38	26 412.37
Engagements auprès d'assurés	53 127.40	63 779.75	-10 652.35
Primes payées d'avance par les assurés	6 839 002.55	6 147 643.75	691 358.80
Engagements envers les fournisseurs	224 359.05	106 270.35	118 088.70
Engagements envers les organismes d'assurance	17 263.49	18 117.00	-853.51
Autres engagements	12 249.80	14 512.70	-2 262.90
TOTAL	7 401 051.04	6 578 959.93	822 091.11

● Explications relatives au compte de résultat

Produits d'assurance	2016 CHF	2015 CHF	Variation CHF
Primes indemnités journalières LAMal	406 442.50	456 239.30	-49 796.80
Primes AOS LAMal	42 496 314.40	37 082 389.60	5 413 924.80
Primes LCA	14 551 391.50	14 694 764.55	-143 373.05
Déductions accordées sur primes	-664 792.09	-1 032 309.53	367 517.44
Parts de primes du réassureur	-70 000.00	-70 000.00	0.00
Réduction de primes et autres contributions	4 378 427.90	4 254 911.60	123 516.30
Contributions facturées et versées aux assurés	-4 394 707.10	-4 275 342.80	-119 364.30
TOTAL	56 703 077.11	51 110 652.72	5 592 424.39

Prestations d'assurance	2016 CHF	2015 CHF	Variation CHF
Prestations indemnités journalières LAMal	123 476.00	208 397.80	-84 921.80
Prestations AOS LAMal	59 931 961.70	55 726 096.20	4 205 865.50
Participation aux coûts LAMal	-6 918 238.61	-6 300 060.49	-618 178.12
Prestations LCA	17 552 747.35	17 596 732.50	-43 985.15
Participation aux coûts LCA	-5 103 518.05	-4 796 100.15	-307 417.90
Autre dépenses en prestations LAMal	270 249.99	210 053.66	60 196.33
Autres dépenses en prestations LCA	-12 953.98	14 782.99	-27 736.97
Parts de prestations du réassureur	0.00	-58 158.10	58 158.10
Variation des provisions techniques	-262 259.30	331 106.63	-593 365.93
Variation de provisions pour corrections de primes	6 171.00	56 562.00	-50 391.00
Variation des provisions de sécurité et pour fluctuations	0.00	-500 000.34	500 000.34
TOTAL	65 587 636.10	62 489 412.70	3 098 223.40

Frais administratifs de matériel	2016 CHF	2015 CHF	Variation CHF
Charges des locaux	429 167.38	430 149.15	-981.77
Entretien, réparations	22 931.55	5 937.10	16 994.45
Informatique	461 307.91	369 244.82	92 063.09
Primes d'assurances	10 392.45	16 881.15	-6 488.70
Cotisations aux associations	72 141.50	66 685.55	5 455.95
Charges administratives *	648 770.55	525 351.15	123 419.40
Charges de publicité	184 697.95	104 605.68	80 092.27
TOTAL	1 829 409.29	1 518 854.60	310 554.69

* amortissements inclus

Autres produits et charges d'exploitation

Ces postes englobent le produit des intérêts et les frais de gestion relatifs aux activités commerciales (poste, banque et compensation des risques), ainsi que la différence résultant de la taxe environnementale (COV).

Résultat des placements de capitaux	2016 CHF	2015 CHF	Variation CHF
Intérêts des obligations	449 128.42	498 309.54	-49 181.12
Dividendes des actions et similaires	89 282.26	6 709.99	82 572.27
Intérêts bancaires	0.00	0.00	0.00
Bénéfices sur les cours réalisés	0.00	606.00	-606.00
Bénéfices sur les cours non réalisés	0.00	0.00	0.00
Produits du capital	538 410.68	505 625.53	32 785.15
Frais bancaires	18 146.28	2 164.01	15 982.27
Impôts à la source non remboursés	0.00	0.00	0.00
Frais de dépôt	24 401.67	42 270.92	-17 869.25
Pertes sur les cours réalisées	49 487.00	22 380.04	27 106.96
Pertes sur les cours non réalisées	142 336.61	259 317.89	-116 981.28
Charges du capital	234 371.56	326 132.86	-91 761.30
TOTAL RÉSULTANT PLACEMENTS DU CAPITAL	304 039.12	179 492.67	124 546.45

Impôts sur le bénéfice

Sous cette position apparaissent les paiements de l'impôt sur les bénéfices pour le commerce d'assurances complémentaires.

Autres informations

Indications sur l'exercice de l'évaluation des risques

Le comité a effectué périodiquement des évaluations de risques et pris d'éventuelles mesures appropriées pour garantir que le risque d'une anomalie majeure soit jugé faible dans la présentation des comptes.

Galenos Assurance-maladie et accidents

● Rapport de l'Organe de révision

à l'Assemblée générale de la Galenos, assurance-maladie et accidents, Zurich

Zurich, 25 avril 2017

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Galenos, assurance-maladie et accidents, présentés aux pages 7 à 18 comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'Organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes

annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ferax Treuhand AG

Emil Walt
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Albert Burri
Expert-réviser agréé

● Statistiques 2016

Publication du système d'indemnisation de l'organe de direction

L'indemnisation du Comité se compose d'une indemnité de base, de jetons de présence pour la participation à des commissions et d'un rabais sur la prime de caisse-maladie (dans la mesure où il est assuré à la GALENOS).

Une indemnisation brute totale de CHF 114 045.15 a été versée aux membres du Comité (en moyenne annuelle 9 personnes). L'indemnisation la plus haute s'élevait à CHF 18 612.65.

La rémunération de la Direction se compose d'un salaire, d'une partie variable et d'un rabais pour la prime de caisse-maladie. La rémunération totale de la Direction (3 personnes au total) comprenant des prestations régulières, des prestations irrégulières, les contributions de l'employeur pour la retraite et le rabais pour la caisse-maladie (dans la mesure où ils sont assurés à la GALENOS) s'élève à CHF 525 638.50. La plus grande indemnité s'élevait à CHF 231 722.90 brut.

Nombre de membres par catégorie d'assurance

	2016	2015
CASH-LAMal	1 240	1 358
CASH-LCA	67	73
MINICA assurance-maladie obligatoire des soins	11 534	9 478
CASH-IV	941	1 019
MAXICA	5 705	5 825
HOPITAL	4 672	4 758
RISK	1 724	1 748
Personnes assurées	13 763	11 729

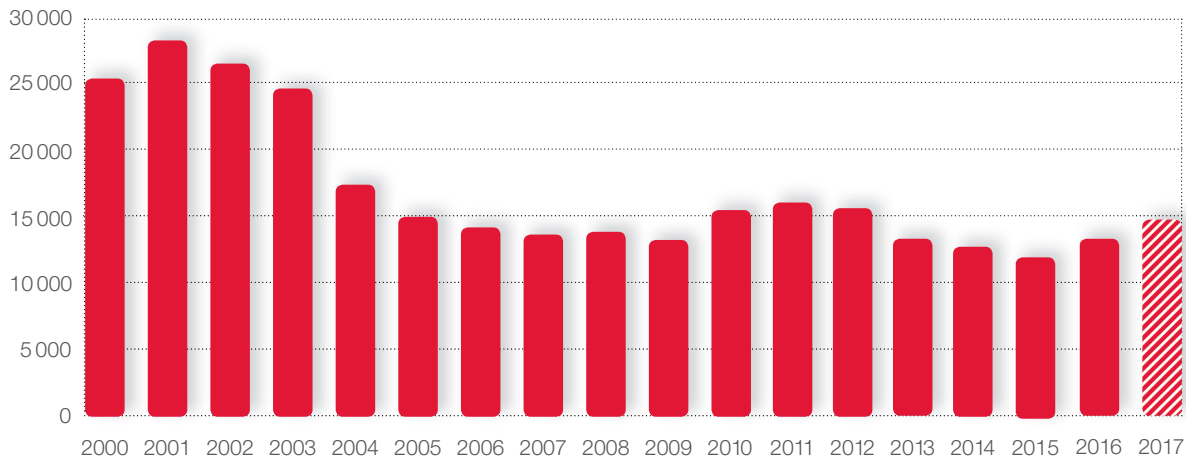
Age moyen

2016	54,96
2015	55,63

Effectifs des membres par canton

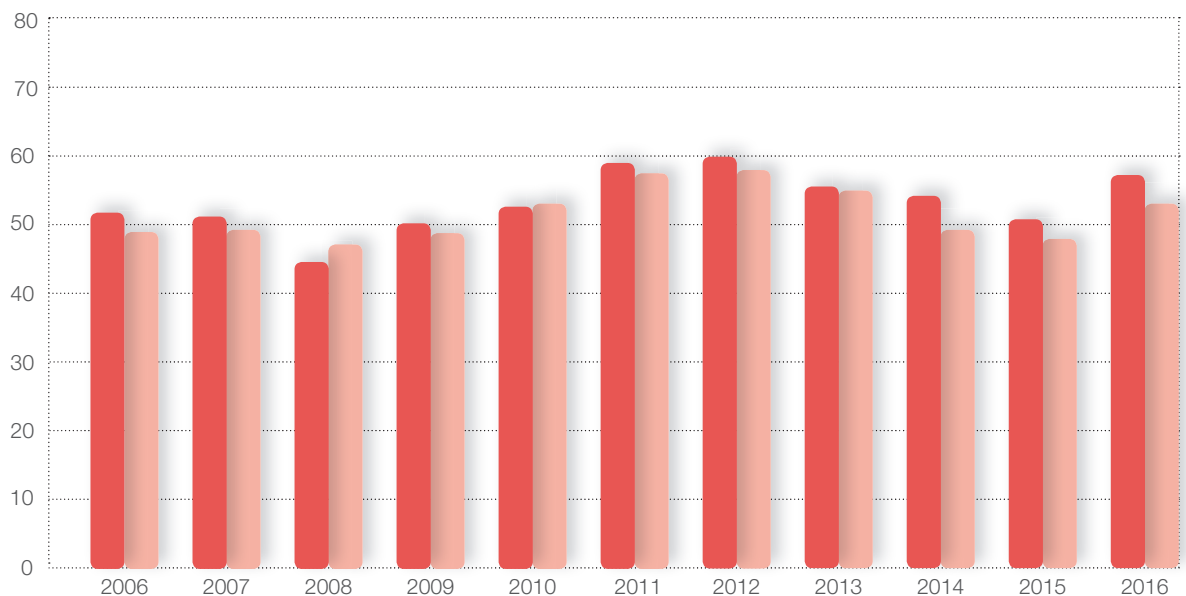
Canton	2016	2015	Canton	2016	2015
ZH	3 109	3 203	SH	132	123
BE	1 030	1 074	AR	35	38
LU	388	344	AI	4	1
UR	18	14	SG	2 068	911
SZ	105	101	GR	141	140
OW	16	15	AG	2 720	1 772
NW	30	29	TG	223	224
GL	43	43	TI	191	199
ZG	112	110	VD	1 019	1 325
FR	268	280	VS	312	256
SO	707	425	NE	269	276
BS	157	160	GE	267	283
BL	315	303	JU	76	80

Effectif des membres depuis 2000 (jusqu'au 31.03.2017)



Evolution des primes et des coûts (Mio. CHF)

Recettes Dépenses



Evolution des prestations et des jours d'indemnité par membre dans les diverses catégories d'assurance (net)

		2016 CHF	2015 CHF
CASH	Prestations	99.60	153.45
CASH-VVG	Prestations	316.75	35.89
MINICA	Prestations	4588.85	5212.47
CASH-IV	Prestations	202.00	171.51
MAXICA	Prestations	581.35	553.55
HOPITAL	Prestations	1909.45	1975.33

Evolution des recettes, des dépenses et de la réserve par membre

	2016 CHF	2015 CHF
Primes encaissées	4 168.50	4 426.05
Total des recettes	4 113.90	4 330.25
Total des dépenses	4 759.45	5 300.40
Reserve LAMal	1 196.85	1 128.40

Cas de maladie

	2016	2015
Nombre de factures traitées	153 820	142 904
Moyenne de documents par membre	11,18	12,18

● Répartition en pourcentage des recettes et des dépenses

Recettes	2016	2015	Variation en %
Cotisations des membres			
CASH-LAMal	21,88	9,51	12,37
CASH-LCA	0,08	0,09	-0,01
MINICA	53,24	63,59	-10,35
CASH-IV	0,30	0,34	-0,04
MAXICA	6,75	7,65	-0,90
HOPITAL	17,23	18,57	-1,34
RISK + ASSIST	0,00	0,00	0,00
Total cotisation des membres	99,48	99,75	-0,27

Rendements neutres	0,52	0,25	0,27
Total	100,00	100,00	0,00

Dépenses	2016	2015	Variation en %
CASH-LAMal	0,22	0,41	-0,19
CASH-LCA	0,04	0,01	0,03
MINICA	84,03	87,06	-3,03
CASH-IV	0,33	0,34	-0,01
MAXICA	12,25	13,03	-0,78
HOPITAL	18,16	20,95	-2,79
Sous-Total	115,03	121,80	-6,77

Frais administratifs LAMal et LCA	6,69	5,91	0,78
Compensation des risques	-22,73	-29,73	7,00
Autres dépenses et provisions	1,00	2,02	-1,02
Total	100,00	100,00	0,00

● Provisions LCA (assurances complémentaires) en proportion des primes encaissées

Année	Primes CHF	Provisions CHF	en %
2000	14 274 352.30	10 680 965.60	74,83
2001	14 356 451.85	8 480 726.65	59,07
2002	14 158 475.15	7 473 888.80	52,79
2003	13 709 823.30	6 647 949.50	48,49
2004	14 703 691.90	7 886 050.75	53,63
2005	14 377 516.05	8 310 396.39	57,80
2006	14 097 124.00	8 489 377.62	60,22
2007	14 333 272.95	8 673 921.29	60,52
2008	14 392 618.60	9 963 627.00	69,23
2009	14 282 769.45	9 908 147.02	69,37
2010	14 330 800.40	10 590 000.00	73,90
2011	15 020 804.50	10 500 000.00	69,90
2012	15 723 798.85	13 995 368.00	88,75
2013	15 818 181.25	15 155 929.34	95,81
2014	15 176 164.20	14 946 207.34	98,48
2015	14 694 764.55	15 575 556.20	105,99
2016	14 551 391.50	15 487 955.00	106,44

● Réserves LAMal en proportion des primes encaissées

Année	Primes CHF	Provisions CHF	en %
2000	47 043 580.35	6 716 984.65	14,28
2001	53 521 427.20	608 074.22	1,14
2002	54 363 556.15	-5 637 660.15	-10,37
2003	57 386 490.15	-2 879 215.85	-5,02
2004	45 405 045.70	2 545 256.63	5,61
2005	39 673 436.65	5 239 342.82	13,21
2006	36 456 656.85	8 092 882.47	22,20
2007	35 607 823.75	8 767 784.61	24,62
2008	34 286 650.80	8 418 429.02	24,55
2009	33 415 342.85	8 794 596.60	26,32
2010	38 407 352.60	8 711 149.39	22,68
2011	44 170 879.45	9 917 897.77	22,45
2012	44 428 408.00	9 740 167.51	21,92
2013	41 092 430.60	10 697 741.12	26,03
2014	38 874 286.35	13 801 015.92	35,50
2015	37 538 628.90	14 028 098.57	37,37
2016	42 902 756.90	15 896 624.70	37,05

Le taux de réserve prescrit par la loi: 20 % , s'applique seulement pour la durée de la disposition transitoire, à savoir jusqu'au 31.12.2016.

Par la modification de l'Ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) entrée en vigueur le 01.01.2012, le Conseil Fédéral a redéfini les prescriptions relatives aux réserves minimales de sécurité dans l'assurance-maladie sociale. Le Test de solvabilité LAMal doit évaluer à combien s'élèvent les risques des assureurs-maladie et dans quelle mesure ces derniers peuvent supporter financièrement ces risques. Ce calcul tient compte des réserves initiales au 1er janvier. Le Test de solvabilité LAMal calcule deux grandeurs essentielles: les réserves disponibles ainsi que le montant minimal de celles-ci. Le test de solvabilité LAMal satisfait aux exigences lorsque les réserves disponibles sont au moins aussi élevées que le montant minimal des réserves.

Situation de la GALENOS au 01.01.2016 : 132,2 %

● Budget 2017

Produits	CHF	CHF
Primes		
CASH-LAMal	430 000.00	
CASH-LCA	45 000.00	
MINICA	53 000 000.00	
CASH-IV	165 000.00	
MAXICA	4 100 000.00	
HOPITAL	10 500 000.00	
RISK	100 000.00	
Total des primes encaissées		68 340 000.00
Réduction sur les primes	-910 000.00	
Autres quotes-parts	20 000.00	
Primes de réassurance	-70 000.00	
Contributions à fonds d'insolvabilité	0.00	
Total du produit d'assurance	-960 000.00	67 380 000.00
Charges et produits neutres	CHF	CHF
Produits du capital	505 000.00	
Charges du capital	-370 000.00	
Autres charges et produits extraordinaires	50 000.00	
Total produits et charges neutres		185 000.00
TOTAL PRODUITS		67 565 000.00

Charges	CHF	CHF
Prestations d'assurances		
CASH-LAMal	150 000.00	
CASH-LCA	20 000.00	
MINICA	68 200 000.00	
Frais de participation des assurés	-8 470 000.00	
CASH-IV	200 000.00	
MAXICA	3 030 000.00	
HOPITAL	10 200 000.00	
RISK	15 000.00	
Total prestations d'assurances		73 345 000.00
Autres prestations		
Examens et certificats médicaux	100 000.00	
Assistance SOS	30 000.00	
Contributions à Medi24	160 000.00	
Remboursement de réassurance	-70 000.00	
Compensation des risques	-10 770 000.00	
Total charges d'assurances		62 795 000.00
Frais administratifs de personnel	2 200 000.00	
Frais administratifs de matériel	2 280 000.00	
Amortissements	99 500.00	
Impôts	15 000.00	
TOTAL CHARGES		67 389 500.00
Résultat avant affectation aux provisions et réserves		175 500.00
TOTAL		67 565 000.00

